

Table des matières

(avec renvoi aux pages)

Avant-propos.....	5
Liste des abréviations.....	7
Sommaire.....	11

TITRE 1

L'architecture, les principaux acteurs et les concepts généraux du financement de l'économie

CHAPITRE 1. LES PRINCIPAUX ACTEURS DU SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER ET LES FONDEMENTS DE LEURS ACTIVITÉS.....	15
Section 1. Libres propos liminaires – Architecture du système bancaire et financier contemporain : irrigation de l'économie et endiguement des flux.....	15
1. <i>Introduction.....</i>	15
2. <i>Irrigation de l'économie par la circulation des flux de ressources financières.....</i>	18
3. <i>Endiguement de débordements possibles par l'encadrement des flux des ressources financières.....</i>	23
4. <i>Conclusions.....</i>	27
Section 2. Glossaire élémentaire.....	28
CHAPITRE 2. CADRE EUROPÉEN DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ET FINANCIÈRE.....	35
Introduction.....	35
1. <i>Notion d'activité bancaire et financière.....</i>	35
2. <i>Teneur du cadre européen – Distinctions.....</i>	35
3. <i>Le droit bancaire et financier européen : d'abord un élément du marché intérieur.....</i>	36

Section 1. Droit bancaire et financier européen et marché intérieur	38
1. 1957-1985 : les balbutiements.....	38
2. 1985-1999 : la véritable naissance du droit bancaire et financier européen	39
3. De 1999 à 2008 (dite « période PASF et post PASF »).....	41
4. La crise bancaire et ses suites (2009-...).....	43
4.1. DES DÉBUTS D'EUROPÉANISATION DE LA SUPERVISION PRUDENTIELLE	43
4.2. RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AUX OPÉRATEURS BANCAIRES ET FINANCIERS ET À LEURS OPÉRATIONS....	52
4.3. L'UNION DES MARCHÉS DES CAPITALUX (UMC – « CAPITAL MARKETS UNION »).....	53
4.4. CONTRIBUTION DE LA FINANCE À UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE, PLUS INCLUSIVE ET PLUS ÉTHIQUE (ESG).....	54
Section 2. L'Union économique et monétaire (UEM)	57
1. Volet budgétaire et économique.....	57
2. Volet monétaire.....	59
3. Volet prudentiel (renvoi) : le Mécanisme de surveillance unique (MSU)	61
Section 3. Cohésion économique, sociale et territoriale – Réseaux transeuropéens – Industrie – Recherche et développement technologique et espace (Titres XVI à XIX) : l'activité bancaire et financière au service de politiques européennes de développement économique	61
1. L'action de la Banque européenne d'investissement au titre de la cohésion économique, sociale et territoriale	61
2. Le Plan Juncker	62
3. Plan de relance européen et perspectives.....	63
Section 4. Autres composantes du droit bancaire et financier européen	64
1. L'aiguillon et les moyens d'action du droit de la concurrence au sens large	64
2. Aspects pénaux ou répressifs du droit bancaire et financier européen	66
3. Politique étrangère.....	67
4. La coopération judiciaire civile	68
5. La protection des consommateurs	68
6. Compétitivité internationale.....	68
Section 5. Un kaléidoscope d'acteurs et de politiques	69

CHAPITRE 3. LES FONDS D'INVESTISSEMENT AU REGARD DES DROITS EUROPÉEN ET BELGE	71
Introduction	71
Section 1. Les différentes structures de fonds d'investissement	73
1. <i>Structures réglementées par le droit européen</i>	73
1.1. OPCVM	73
1.1.1. Objectif et champ d'application de la directive OPCVM.....	73
1.1.2. Les différentes notions composant la définition d'OPCVM	74
1.1.3. Les différentes exclusions du champ d'application de la directive OPCVM.....	77
1.1.4. Droit belge : champ d'application de la loi OPCVM.....	78
1.2. FIA	79
1.2.1. Objectif et champ d'application de la directive AIFM.....	79
1.2.2. Les différentes notions composant la définition de FIA.....	80
1.2.3. Les exclusions et dérogations au champ d'application de la directive AIFM	82
1.2.4. Droit belge : champ d'application des régimes harmonisés et non harmonisés de la loi OPCA	83
1.2.4.1. Introduction.....	83
1.2.4.2. Le régime harmonisé transposant la directive AIFM et ses dérogations	86
1.2.4.3. Le régime non harmonisé de la loi OPCA	87
1.3. LES FONDS D'INVESTISSEMENT ISSUS DE LA STRATÉGIE EUROPE 2020 (EUVECA, EUSEF ET ELTIF)	91
1.3.1. Objectif commun : la Stratégie Europe 2020	91
1.3.2. Objectif et champ d'application propres aux règlements EuVECA, EuSEF et ELTIF	92
1.4. MMF	97
1.4.1. Objectif et champ d'application du règlement MMF	97
1.4.2. Les différentes notions composant la définition de MMF..	98
2. <i>Structures non réglementées par le droit européen</i>	100
Section 2. Les facteurs orientant le choix de la structure appropriée	100
1. <i>Autorisation et supervision</i>	100
1.1. INTRODUCTION.....	100
1.2. NÉCESSITÉ ET CONDITIONS D'INSCRIPTION, D'AGRÈMENT ET D'ENREGISTREMENT	101
1.2.1. L'agrément d'un OPCVM et, le cas échéant, de sa société de gestion	101
1.2.1.1. En droit européen.....	101
1.2.1.2. En droit belge.....	104

1.2.2. L'agrément ou l'enregistrement d'un FIA.....	109
1.2.2.1. En droit européen.....	109
1.2.2.2. En droit belge.....	114
a. Le régime harmonisé.....	114
b. Le régime non harmonisé.....	120
1.2.3. L'agrément d'un ELTIF.....	127
1.2.4. L'enregistrement d'un EuVECA et d'un EuSEF.....	129
1.2.5. L'agrément d'un MMF.....	132
1.3. MAINTIEN DE L'AGRÉMENT OU DE L'ENREGISTREMENT, MISES À JOUR DES INFORMATIONS ET DÉLÉGATION.....	135
1.3.1. Les OPCVM.....	135
1.3.1.1. En droit européen.....	135
1.3.1.2. En droit belge.....	136
1.3.2. Les FIA.....	139
1.3.2.1. En droit européen.....	139
1.3.2.2. En droit belge.....	140
1.3.3. Les ELTIF.....	142
1.3.4. Les EuVECA et les EuSEF.....	142
1.3.5. Les MMF.....	143
2. <i>Désignation d'un dépositaire</i>	144
2.1. INTRODUCTION.....	144
2.2. DÉSIGNATION ET FONCTIONS.....	144
2.2.1. Les OPCVM.....	144
2.2.1.1. En droit européen.....	144
2.2.1.2. En droit belge.....	146
2.2.2. Les FIA.....	147
2.2.2.1. En droit européen.....	147
2.2.2.2. En droit belge.....	148
a. Le régime harmonisé.....	148
b. Le régime non harmonisé.....	149
2.2.3. Les ELTIF.....	150
2.2.4. Les EuVECA et les EuSEF.....	150
2.2.5. Les MMF.....	150
3. <i>Gestion et commercialisation</i>	150
3.1. INTRODUCTION.....	150
3.2. INFORMATION DES INVESTISSEURS.....	151
3.2.1. Les OPCVM.....	151
3.2.1.1. En droit européen.....	151
3.2.1.2. En droit belge.....	155
3.2.2. Les FIA.....	157
3.2.2.1. En droit européen.....	157
3.2.2.2. En droit belge.....	159
a. Régime harmonisé.....	159
b. Régime non harmonisé.....	161

3.2.3. Les ELTIF.....	163
3.2.4. Les MMF.....	165
3.3. PRÉ-COMMERCIALISATION.....	165
3.4. GESTION ET COMMERCIALISATION EN DROIT EUROPÉEN ET BELGE.....	168
3.4.1. Les OPCVM.....	168
3.4.1.1. En droit européen.....	168
3.4.1.2. En droit belge.....	173
a. Gestion et commercialisation en Belgique.....	173
b. Gestion et commercialisation à l'étranger.....	176
3.4.2. Les FIA.....	179
3.4.2.1. En droit européen.....	179
a. Les entités de l'Union.....	179
b. Les entités de pays tiers (régime conditionnel).....	183
3.4.2.2. En droit belge.....	190
a. Gestion et commercialisation en Belgique.....	190
b. Gestion et commercialisation à l'étranger.....	195
c. Gestion et commercialisation lorsque le gestionnaire ou le fonds est issu d'un pays tiers (le régime transitoire belge et la transposition du régime conditionnel européen).....	198
3.4.3. Les ELTIF.....	206
3.4.3.1. Commercialisation dans l'État membre d'origine du gestionnaire.....	206
3.4.3.2. Commercialisation hors de l'État membre d'origine du gestionnaire.....	206
3.4.4. Les EuVECA et les EuSEF.....	207
3.4.4.1. Commercialisation dans l'État membre d'origine du gestionnaire.....	207
3.4.4.2. Commercialisation hors de l'État membre d'origine du gestionnaire.....	207
3.4.5. Les MMF.....	208
3.4.5.1. Gestion et commercialisation dans l'État membre d'origine du gestionnaire.....	208
3.4.5.2. Commercialisation hors de l'État membre d'origine du gestionnaire.....	208
3.5. RETRAIT DE LA NOTIFICATION DE COMMERCIALISATION.....	208
4. <i>La « reverse sollicitation » en Belgique.....</i>	209
5. <i>La finance durable ou « ESG » et son impact sur les fonds d'investissement.....</i>	212
6. <i>Droit futur : les récentes initiatives en matière de fonds d'investissement – AIFMD2.....</i>	221

CHAPITRE 4. LA GOUVERNANCE ALGORITHMIQUE ET LE FONCTIONNEMENT AUTOMATISÉ DES MARCHÉS	225
Introduction	225
Section 1. Les nouveaux <i>business models</i> algorithmiques et la réglementation financière	230
1. Credit scoring.....	230
2. Chatbots.....	236
3. Robo-advisors.....	237
4. <i>Les néobanques</i>	242
5. <i>Monnaies électroniques et paiements</i>	245
5.1. TROIS CHANTIERS D'INNOVATION.....	245
5.2. LES PREMIERS PAS DE LA RÉGULATION : RÉDUCTION DES FRAIS DE PAIEMENT ET INTEROPÉRABILITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES.....	247
5.3. UNE DEUXIÈME APPROCHE PLUS STRICTE : LA MISE EN PLACE DU SEPA À LA SUITE DE L'INTRODUCTION DE L'EURO.....	249
6. <i>Financement peer-to-peer par le biais des algorithmes</i>	255
6.1. CROWDFUNDING.....	255
6.2. BLOCKCHAIN : LES MONNAIES VIRTUELLES ET LES INITIAL COIN OFFERINGS.....	257
7. <i>Trading algorithmique et à haute fréquence : négociation automatisée sur les marchés financiers</i>	264
7.1. COÉVOLUTION DU DROIT ET DE LA TECHNOLOGIE.....	264
7.2. GESTION PROBLÉMATIQUE DES ALGORITHMES ULTRA RAPIDES.....	265
7.3. VÉRIFICATION ET CALIBRAGE DES ALGORITHMES PRÉALABLEMENT À LEUR DÉPLOIEMENT : <i>BACK-TESTS</i> , <i>STRESS-TESTS</i> , CONTRÔLES AVANT ET APRÈS NÉGOCIATION.....	266
7.4. LA CAPACITÉ D'ARRÊTER LES ALGORITHMES À TOUT MOMENT : <i>KILL SWITCH</i> ET COUPE-CIRCUIT.....	267
7.5. SURVEILLANCE EN TEMPS RÉEL ET ANALYSE <i>EX POST</i> DES DONNÉES SAUEGARDÉES : DÉPLOIEMENT CONTRÔLÉ ET SURVEILLANCE CONSTANTE DES ALGORITHMES.....	268
7.6. DESCRIPTION DES STRATÉGIES, IDENTIFICATION DES ORDRES ET CONSERVATION DES DONNÉES.....	268
7.7. GESTION DE FONDS D'INVESTISSEMENT.....	269
Section 2. Les risques liés à l'usage des algorithmes	270
1. <i>Risques technologiques des algorithmes individuels</i>	270
1.1. L'ALGORITHME « BOÎTE NOIRE » ET LIMITES DE LA TRANSPARENCE.....	270

1.2. TRANSPARENCE ET RGPD	271
1.3. PROBLÈMES ÉTHIQUES.....	273
1.4. ERREUR DE PROGRAMMATION ET RÉSILIENCE DES SYSTÈMES.....	274
1.5. ALGORITHMES DE MANIPULATION	275
1.6. LA CYBERSÉCURITÉ	275
2. <i>Risques provenant de la gestion des réseaux algorithmiques – Interconnexion des algorithmes et gestion des réseaux</i>	277
2.1. LA CRÉATION DES RÉSEAUX ET LES PROBLÈMES D’INTEROPÉRABILITÉ : LES BATAILLES DE STANDARDS TECHNIQUES.....	277
2.2. RISQUES LIÉS À DES MODÈLES D’ENTREPRISE.....	278
2.3. RISQUES SYSTÉMIQUES	280
2.3.1. Le risque systémique sur les marchés financiers modernes	280
2.3.2. Données alternatives et interconnexion des marchés financiers et des réseaux sociaux.....	281
2.3.3. Consolidation de l’industrie : <i>Winner takes all (down)</i>	282
2.4. L’USAGE DES RÉSEAUX DE PAIEMENT À DES FINS ILLICITES : KYC/AML/FT	282
3. <i>Risques juridiques</i>	283
3.1. RÉGULATION TARDIVE : <i>WAIT-AND-SEE</i> ET INSÉCURITÉ JURIDIQUE	283
3.2. RÉPONSES STRATÉGIQUES DES ACTEURS : ARBITRAGE RÉGLEMENTAIRE, STRATÉGIES JURIDIQUES ET INGÉNIERIE JURIDIQUE.....	283
3.3. ABSTENTION, FLEXIBILITÉ OU PROXIMITÉ DES RÉGULATEURS.....	284
3.4. ALLIANCES AVEC LES ACTEURS RÉGULÉS ET <i>BANKING-AS-A-SERVICE</i>	285
3.5. <i>TOO-COMPLEX-TO-FAIL</i>	286
3.6. RISQUES D’UBÉRISATION : <i>TOO-BIG-TO-FAIL</i>	286
Section 3. Les principes directeurs de la gouvernance algorithmique et la panoplie d’instruments normatifs	287
1. <i>Les principes directeurs de la gouvernance algorithmique dans les secteurs bancaire et financier</i>	287
1.1. L’APPROCHE TECHNOLOGIQUEMENT NEUTRE : VERS UN DROIT ACCOMPAGNATEUR <i>EX ANTE</i>	287
1.2. <i>LEVEL PLAYING FIELD</i> : GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS ET DES RISQUES AU DÉTRIMENT DE LA GOUVERNANCE DES ENTITÉS	288
1.3. L’INFLATION DES RÉGULATIONS INTERSECTORIELLES	288
1.4. L’APPROCHE PAR LES PRINCIPES FLOUS ET LES INDICATEURS CHIFFRÉS....	290
1.5. UNE GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE : CONCURRENCE DANS LA PRODUCTION NORMATIVE ET ÉLARGISSEMENT DES <i>REGULATORY GATEKEEPERS</i>	291

1.6. LA SUBSIDIARITÉ ET LA QUESTION DU NIVEAU PERTINENT DE LA RÉGULATION	292
1.7. LA PROPORTIONNALITÉ, LA FLEXIBILITÉ DES NORMES ET L'APPROCHE AU CAS PAR CAS	293
1.8. L'APPROCHE FONDÉE SUR LES RISQUES	294
2. <i>Une panoplie d'outils normatifs</i>	296
2.1. <i>LEGAL BY DESIGN</i> : L'IMPLÉMENTATION DES NORMES DANS LES ALGORITHMES	296
2.2. <i>HUMAN IN THE LOOP</i> : LES DISPOSITIFS DE COMPLIANCE OU RÉGULATION PROCÉDURALE	297
2.3. AUTORÉGULATION, CORÉGULATION ET CODES DE CONDUITE : DEVANCER, PRÉPARER OU COMPLÉTER LES RÉGULATIONS.....	299
2.4. STANDARDISATION TECHNIQUE	301
2.5. LES NORMES NÉGOCIÉES : <i>REGULATORY SANDBOXES</i> ET <i>INNOVATION HUBS</i>	303
2.6. <i>DATA-DRIVEN FINANCE</i> : LES DONNÉES COMME OUTIL NORMATIF	305

TITRE 2

L'éventail d'activités

CHAPITRE 1. LES SERVICES DE PAIEMENT	317
Section 1. Généralités	317
Section 2. Application du droit belge des services de paiement.....	319
1. <i>La notion de services de paiement</i>	319
1.1. LES SERVICES DE PAIEMENT VISÉS PAR LA LSP	319
1.2. EXCLUSIONS ET EXEMPTIONS	325
1.2.1. Exclusions.....	326
1.2.2. Exemptions.....	329
1.2.2.1. L'exemption de réseau limité.....	329
1.2.2.2. L'exemption Telco	331
2. <i>Les prestataires de services de paiement</i>	333
2.1. LES CATÉGORIES DE PRESTATAIRES.....	333
2.2. LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE PAIEMENT EN BELGIQUE.....	337
3. <i>L'application des règles de conduite dans l'espace</i>	337
Section 3. Protection des consommateurs et lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.....	338
Section 4. Transparence des conditions et exigences en matière d'informations régissant les services de paiement.....	339
1. <i>La comparabilité des frais associés aux comptes de paiement</i>	339

2. <i>Contrats-cadres et opérations de paiement isolées</i>	343
2.1. RÈGLES GÉNÉRALES.....	343
2.2. OPÉRATIONS DE PAIEMENT ISOLÉES.....	346
2.2.1. Champ d'application	346
2.2.2. Informations préalables et conditions.....	346
2.2.3. Informations après l'initiation ou la réception d'un ordre de paiement et après l'exécution de la transaction.....	347
2.3. CONTRAT-CADRE ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT INDIVIDUELLES COUVERTES PAR CELUI-CI.....	349
2.3.1. Champ d'application	349
2.3.2. Informations préalables et conditions.....	349
2.3.3. Modifications des conditions et résiliation du contrat-cadre	350
2.3.4. Opérations de paiement individuelles.....	352
Section 5. Droits et obligations liés à la prestation et à l'utilisation des services de paiement	354
1. <i>Règle générale</i>	354
2. <i>Autorisation des opérations de paiement</i>	356
2.1. CONSENTEMENT À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DES FONDS	356
2.2. RÈGLES RELATIVES À L'ACCÈS AUX COMPTES DE PAIEMENT ET AUX DONNÉES DES COMPTES DE PAIEMENT ET À L'UTILISATION DE CES DONNÉES	359
2.3. LIMITATION DE L'UTILISATION DES INSTRUMENTS DE PAIEMENT ET DE L'ACCÈS DES PRESTATAIRES DE SERVICES DE PAIEMENT AUX COMPTES DE PAIEMENT.....	360
2.4. OBLIGATIONS LIÉES AUX INSTRUMENTS DE PAIEMENT ET AUX DONNÉES DE SÉCURITÉ PERSONNALISÉES.....	361
2.5. NOTIFICATION ET CORRECTION EN CAS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT NON AUTORISÉES OU NON CORRECTEMENT EXÉCUTÉES	363
3. <i>Exécution des opérations de paiement</i>	365
3.1. ORDRES DE PAIEMENT ET MONTANTS TRANSFÉRÉS	365
3.2. DÉLAI D'EXÉCUTION ET DATE VALEUR.....	367
4. <i>Les responsabilités</i>	369
4.1. RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICES DE PAIEMENT EN CAS D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT NON AUTORISÉES	369
4.2. REMBOURSEMENT D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT INITIÉES PAR OU VIA LE BÉNÉFICIAIRE	372
4.3. RESPONSABILITÉ EN CAS D'IDENTIFIANTS UNIQUES INEXACTS, DE NON-EXÉCUTION, DE MAUVAISE EXÉCUTION OU D'EXÉCUTION TARDIVE D'OPÉRATIONS DE PAIEMENT	374

4.4. RESPONSABILITÉ EN CAS D'OPÉRATION NON AUTORISÉE, DE NON-EXÉCUTION OU D'EXÉCUTION INCORRECTE – CAS DE FORCE MAJEURE.....	378
Section 6. Gestion et notification des incidents de sécurité.....	378
Section 7. Règlement des différends.....	379
Section 8. Accès aux comptes détenus auprès d'un établissement de crédit.....	379
Section 9. Accès aux comptes de paiement et service bancaire de base.....	379
1. <i>Comptes de paiement et service bancaire de base pour les consommateurs.....</i>	379
2. <i>Service bancaire de base pour les entreprises.....</i>	382
Section 10. Service de changement de compte de paiement.....	385
Section 11. Protection des données de paiement.....	386
Section 12. Commissions d'interchange.....	387
Section 13. Sanctions civiles, pénales et administratives.....	389
CHAPITRE 2. LE CRÉDIT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	391
Introduction.....	391
Section 1. Le droit commun du crédit aux petites et moyennes entreprises.....	393
1. <i>Au stade précontractuel.....</i>	393
1.1. LE DEVOIR DU PRÊTEUR DE S'INFORMER.....	394
1.1.1. Principes.....	394
1.1.2. Responsabilités.....	396
1.2. LE DEVOIR D'INFORMATION.....	397
1.2.1. Principes.....	397
1.2.2. Responsabilités.....	398
1.3. LE DEVOIR DE CONSEIL ET DE MISE EN GARDE.....	398
1.3.1. Principes.....	398
1.3.2. Responsabilités.....	399
2. <i>Au stade de l'existence du crédit.....</i>	400
3. <i>Au stade de l'extinction du crédit.....</i>	402
Section 2. Le droit réglementé du crédit aux petites et moyennes entreprises.....	404
1. <i>Généralités.....</i>	404
2. <i>Champ d'application.....</i>	416
2.1. <i>RATIONE PERSONAE.....</i>	416
2.1.1. Un prêteur (ou un intermédiaire de crédit).....	416

2.1.1.1. Le prêteur	416
2.1.1.2. L'intermédiaire de crédit.....	417
2.1.2. Une entreprise, répondant à la définition de la petite et moyenne entreprise.....	419
2.2. <i>RATIONE MATERIAE</i> : UN CONTRAT DE CRÉDIT	428
2.3. <i>RATIONE LOCI</i>	430
2.4. <i>RATIONE TEMPORIS</i>	431
3. <i>Les obligations</i>	432
3.1. LES OBLIGATIONS DU BANQUIER.....	432
3.1.1. Le devoir de rigueur	432
3.1.2. Le devoir d'information : un triptyque.....	435
3.1.2.1. Le devoir de s'informer (devoir d'investigation)....	436
a. La Loi	436
b. Le Code de conduite	438
3.1.2.2. Le devoir de rechercher le crédit le plus adapté (devoir de conseil).....	440
3.1.2.3. Le devoir d'information.....	443
a. La Loi	443
b. Le Code de conduite	447
c. Appréciation d'ensemble	449
3.1.2.4. Sanction	449
3.1.3. Le devoir de motiver et de notifier le refus du crédit	451
3.1.3.1. La loi.....	451
3.1.3.2. Le Code de conduite.....	454
3.1.4. Devoirs spécifiques concernant les sûretés et les garanties	455
3.1.4.1. Généralités.....	455
3.1.4.2. Informations sur les sûretés sollicitées	456
3.1.4.3. Levée partielle ou totale de la garantie, et obligation de motivation	456
3.1.4.4. Information concernant les possibilités d'obtenir des garanties publiques	458
3.2. LES OBLIGATIONS DE LA PME ET DE LA PERSONNE CONSTITUANT UNE SÛRETÉ PERSONNELLE	459
3.2.1. Le devoir de rigueur	459
3.2.2. Le devoir de répondre aux demandes d'information du prêteur.....	459
4. <i>La question du remboursement anticipé</i>	459
4.1. LA SITUATION AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI	459
4.1.1. Une doctrine et une jurisprudence des plus hésitantes	459
4.1.2. Les travaux préparatoires de la Loi	467
4.2. LES SOLUTIONS MISES EN PLACE PAR LE LÉGISLATEUR.....	472
4.2.1. Le régime de l'indemnité due et les sanctions.....	472
4.2.2. La problématique du droit transitoire.....	480

5. <i>Les clauses abusives</i>	484
6. <i>Le contrôle</i>	486
7. <i>Conclusion</i>	488
CHAPITRE 3. LE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE	491
Section 1. Généralités	491
1. <i>Présentation</i>	491
2. <i>Champ d'application</i>	493
3. <i>Sanctions</i>	497
3.1. CARACTÈRE IMPÉRATIF ET COROLLAIRES	497
3.2. SANCTIONS CIVILES PARTICULIÈRES.....	498
3.3. SANCTIONS PÉNALES.....	501
Section 2. Publicité	501
Section 3. Phase précontractuelle	502
1. <i>Loyauté et conseil</i>	502
2. <i>Information précontractuelle</i>	504
3. <i>Obligation d'investigation</i>	508
4. <i>Refus d'octroi et droit de réflexion ou de rétractation</i>	513
Section 4. Le contrat de crédit et ses accessoires	515
1. <i>Le contrat de crédit</i>	515
1.1. GÉNÉRALITÉS	515
1.2. PRÉCISIONS RELATIVES AU COÛT DU CRÉDIT	519
1.3. RÉGIMES PARTICULIERS.....	522
2. <i>Les services accessoires</i>	524
3. <i>Les sûretés</i>	527
3.1. RÈGLES PARTICULIÈRES.....	527
3.2. TIERS GARANTS CONSOMMATEURS : RÉGIME PROTECTEUR	528
Section 5. Exécution du contrat de crédit	532
1. <i>Conclusion du contrat et mise à disposition des fonds</i>	532
2. <i>Influence du lien existant avec l'opération financée</i>	533
3. <i>Résiliation et remboursement anticipé du crédit</i>	536
Section 6. Défaillance du crédit	538
1. <i>Actions préalables</i>	538
2. <i>Dénonciation ou résolution du crédit</i>	542
3. <i>Absence de remboursement en fin de crédit</i>	546

Section 7. Recouvrement forcé	546
1. <i>Avertissement et conciliation</i>	546
2. <i>Facilités de paiement et médiation de dettes</i>	548
CHAPITRE 4. LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION	551
Section 1. Généralités	551
1. <i>Présentation</i>	551
2. <i>Champ d'application</i>	554
3. <i>Sanctions</i>	557
3.1. CARACTÈRE IMPÉRATIF ET COROLLAIRES.....	557
3.2. SANCTIONS CIVILES PARTICULIÈRES.....	559
3.3. SANCTIONS PÉNALES.....	561
Section 2. Publicité	561
Section 3. Phase précontractuelle	563
1. <i>Loyauté et conseil</i>	563
2. <i>Information précontractuelle</i>	565
3. <i>Obligation d'investigation</i>	568
4. <i>Refus d'octroi et droit de rétractation</i>	573
Section 4. Le contrat de crédit et ses accessoires	575
1. <i>Le contrat de crédit</i>	575
1.1. GÉNÉRALITÉS.....	575
1.2. PRÉCISIONS RELATIVES AU COÛT DU CRÉDIT.....	578
1.3. RÉGIMES PARTICULIERS.....	579
2. <i>Les services accessoires</i>	580
3. <i>Les sûretés</i>	581
3.1. RÈGLES PARTICULIÈRES.....	581
3.2. TIERS GARANTS CONSOMMATEURS : RÉGIME PROTECTEUR.....	582
Section 5. Exécution du contrat	586
1. <i>Conclusion du contrat et mise à disposition des fonds</i>	586
2. <i>Influence du lien existant avec l'opération financée</i>	587
3. <i>Résiliation et remboursement anticipé du crédit</i>	594
Section 6. Défaillance du crédit	595
1. <i>Actions préalables</i>	595
2. <i>Dénonciation ou résolution du crédit</i>	597
3. <i>Absence de remboursement en fin du crédit</i>	599
Section 7. Recouvrement forcé	600

CHAPITRE 5. LE CRÉDIT SYNDIQUÉ	603
Introduction contextuelle	603
1. <i>Raison d'être</i>	603
2. <i>Évolution historique</i>	604
Section 1. Considérations structurelles	606
1. <i>Syndication directe et syndication indirecte</i>	606
2. <i>Pool bancaire révélé et pool bancaire occulte</i>	606
3. <i>Pool d'engagement et pool de concertation</i>	608
Section 2. Typologie	608
1. <i>Prêt à terme (term loan)</i>	609
2. <i>Crédit revolving</i>	609
3. <i>Crédit standby</i>	609
4. <i>Lettre de crédit standby</i>	610
Section 3. Qualification juridique du crédit syndiqué	610
1. <i>Syndication directe et indirecte</i>	610
2. <i>Sous-participation</i>	612
Section 4. Les parties en présence et leurs interactions	613
1. <i>L'emprunteur</i>	613
2. <i>Le chef de file ou arrangeur</i>	613
3. <i>Le bookrunner</i>	614
4. <i>Les prêteurs et leurs agents</i>	614
4.1. DES RELATIONS INDIVIDUELLES GÉRÉES EN COMMUN.....	614
4.2. LA RÈGLE DE LA MAJORITÉ.....	615
5. <i>L'agent des crédits</i>	616
6. <i>L'agent des sûretés</i>	618
Section 5. Le déroulement d'une opération de crédit syndiqué	619
1. <i>La phase d'appel d'offres</i>	619
2. <i>La phase de préparation de la documentation de crédit et de constitution du syndicat</i>	622
2.1. PRÉPARATION DE LA DOCUMENTATION DE CRÉDIT.....	623
2.1.1. La documentation LMA.....	623
2.1.2. Le cabinet d'avocats.....	624
2.2. CONSTITUTION DU SYNDICAT.....	625
2.2.1. Chronologie.....	625
2.2.2. Le mémorandum d'information.....	625
2.2.3. La commercialisation de l'opération.....	626

3. <i>La phase de mise à disposition du crédit et ses suites</i>	627
3.1. LA MISE À DISPOSITION DU CRÉDIT.....	627
3.2. LA PHASE OPÉRATIONNELLE DU CRÉDIT.....	627
3.2.1. Collecte des fonds.....	627
3.2.2. Taux d'intérêt.....	628
3.2.3. Taxes.....	629
3.2.4. Partage de l'information.....	630
3.2.5. Subordination.....	631
3.2.6. Avenants et <i>waivers</i>	631
3.2.7. Défaut.....	632
Section 6. Les responsabilités des parties en présence	634
1. <i>Responsabilité de l'arrangeur vis-à-vis de l'emprunteur, des prêteurs et des tiers</i>	634
1.1. RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE L'EMPRUNTEUR.....	634
1.2. RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES PRÊTEURS.....	635
1.3. RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES TIERS.....	636
2. <i>Responsabilité des prêteurs vis-à-vis de l'emprunteur et des tiers</i>	637
2.1. RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE L'EMPRUNTEUR.....	637
2.2. RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES TIERS.....	637
3. <i>Responsabilité de l'agent vis-à-vis de l'emprunteur et des tiers</i>	638
3.1. RESPONSABILITÉ DE L'AGENT VIS-À-VIS DES PRÊTEURS.....	638
3.2. RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DE L'EMPRUNTEUR.....	639
3.3. RESPONSABILITÉ DE L'AGENT VIS-À-VIS DES TIERS.....	640
Section 7. Crédit syndiqué et sûretés	640
1. <i>L'agent des sûretés</i>	640
1.1. JUSTIFICATION DU RÔLE D'AGENT DES SÛRETÉS.....	640
1.2. LE <i>TRUST</i> DE DROIT ANGLO-SAXON.....	641
1.3. LE MÉCANISME DE LA DETTE PARALLÈLE.....	642
1.4. LE MÉCANISME DE LA SOLIDARITÉ ACTIVE.....	644
1.5. LES INTERVENTIONS DU LÉGISLATEUR BELGE.....	645
1.5.1. La loi du 15 décembre 2004 sur les sûretés financières.....	645
1.5.2. La loi du 11 juillet 2013 sur les sûretés réelles mobilières.....	646
1.6. LES SÛRETÉS IMMOBILIÈRES.....	647
2. <i>Sûretés et sous-participation</i>	649
Section 8. Les cessions de participations	649
CHAPITRE 6. LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE	655
Introduction	655
Section 1. Théorie générale	656

1.	<i>Contexte normatif</i>	656
1.1.	APERÇU GÉNÉRAL.....	656
1.2.	LES RUU – CHAMP D’APPLICATION ET FORCE OBLIGATOIRE	657
1.3.	LE RÔLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE	659
1.4.	LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR LE DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL	660
1.5.	COMBINAISON DES RUU ET DES PBIS.....	661
2.	<i>Caractéristiques et fonctionnement du crédit documentaire</i>	662
2.1.	CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU CRÉDIT DOCUMENTAIRE : IRRÉVOCABILITÉ ET AUTONOMIE.....	662
2.2.	FONCTIONNEMENT DU CRÉDIT DOCUMENTAIRE.....	664
2.2.1.	Intervenants au crédit documentaire	665
2.2.2.	Rapport entre les parties.....	666
2.2.2.1.	Rapports entre le vendeur/bénéficiaire et l’acheteur/donneur d’ordre	666
2.2.2.2.	Rapports entre l’acheteur/donneur d’ordre et sa banque	667
2.2.2.3.	Rapports entre le vendeur/bénéficiaire et la banque de l’acheteur donneur d’ordre.....	667
2.2.2.4.	Rapports entre la banque intermédiaire et le vendeur/bénéficiaire ainsi que la banque de l’acheteur/donneur d’ordre	667
2.2.3.	Fonctions, types et modes de réalisation.....	668
2.2.3.1.	Fonctions du crédit documentaire	668
a.	Fonction de paiement.....	668
b.	Fonction de crédit.....	668
c.	Fonction de garantie.....	669
2.2.3.2.	Types de crédit documentaire	670
2.2.3.3.	Modes de réalisation du crédit documentaire	670
	Section 2. Déroulement d’une opération	671
1.	<i>Les différentes étapes du crédit documentaire</i>	671
2.	<i>Le contrat de base</i>	672
3.	<i>L’émission de l’accréditif</i>	673
4.	<i>La remise des documents et vérifications</i>	673
	Section 3. Problématiques spécifiques	675
1.	<i>Fraudes</i>	675
2.	<i>Loi applicable et compétence juridictionnelle</i>	678
2.1.	LOI APPLICABLE	678
2.2.	COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE	678

Section 4. Évolution du crédit documentaire.....	679
1. <i>Dématérialisation</i>	679
2. Blockchain.....	680
CHAPITRE 7. LES GARANTIES BANCAIRES À PREMIÈRE DEMANDE.	683
Section 1. Introduction	683
Section 2. Théorie générale	684
1. <i>Cadre normatif</i>	684
2. <i>Le mécanisme de la garantie à première demande</i>	685
3. <i>Caractéristiques essentielles</i>	687
3.1. UN ENGAGEMENT PAR DÉCLARATION DE VOLONTÉ UNILATÉRALE.....	687
3.2. UN ENGAGEMENT PERSONNEL ET (IN)CONDITIONNEL.....	688
3.3. UN ENGAGEMENT IRRÉVOCABLE.....	689
3.4. UN ENGAGEMENT AUTONOME ET ABSTRAIT.....	689
3.5. UN ENGAGEMENT LITTÉRAL.....	691
3.6. UN ENGAGEMENT <i>INTUITU PERSONAE</i>	692
4. <i>Le recours des intervenants</i>	693
4.1. LE RECOURS DU GARANT APRÈS LE PAIEMENT DU MONTANT DE LA GARANTIE.....	693
4.2. LE RECOURS DU DONNEUR D'ORDRE APRÈS LE PAIEMENT DU GARANT ...	693
5. <i>Les différents types de garanties</i>	694
6. <i>Distinction avec d'autres sûretés</i>	694
6.1. CAUTIONNEMENT.....	694
6.2. CRÉDIT DOCUMENTAIRE.....	695
Section 3. Les exceptions à l'appel à garantie	696
1. <i>Les exceptions tirées de l'ordre public et des bonnes mœurs</i>	696
2. <i>Les exceptions tirées du littéralisme</i>	697
3. <i>Les exceptions tirées de la fraude et de l'abus manifeste</i>	698
Section 4. Saisie-arrêt conservatoire	702
Section 5. Le droit applicable et les juridictions compétentes	702
CHAPITRE 8. LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ	705
Introduction	705
Section 1. La notion de PPP	706
1. <i>Définition</i>	706
2. <i>Les raisons de l'émergence des PPP et les critiques vis-à-vis de ce procédé</i>	709

3. <i>Les techniques juridiques de mise en œuvre des PPP</i>	713
Section 2. La compétence de décision de recourir au PPP et les limites juridiques à l'externalisation d'activités publiques	717
Section 3. Le choix du partenaire privé	720
1. <i>Les contraintes du droit des marchés publics et du droit des concessions</i>	720
2. <i>Les principes d'égalité et de non-discrimination et le respect des libertés de circulation</i>	724
Section 4. L'exécution des PPP	726
1. <i>L'application des règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions</i>	726
2. <i>L'adaptation des PPP aux circonstances nouvelles</i>	727
3. <i>Le contrôle du partenaire privé par les pouvoirs publics et la sanction des manquements contractuels</i>	728
4. <i>La propriété des ouvrages et l'utilisation du domaine public par le prestataire privé</i>	729
Section 5. Les PPP et les règles de comptabilité publique (SEC 2010)	730
Section 6. Les recours juridictionnels et les modes alternatifs de règlement des conflits	732
Conclusion	733
CHAPITRE 9. LES FONDS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT	735
Introduction	735
Section 1. Qu'est-ce qu'un fonds de <i>private equity</i>	736
1. <i>Du rôle des fonds de capital-investissement</i>	737
2. <i>Des différentes phases d'intervention</i>	738
2.1. CAPITAL DE DÉMARRAGE	739
2.2. CAPITAL DE CROISSANCE	740
2.3. CAPITAL DE REPRISE	740
Section 2. Cadre réglementaire	741
1. <i>Le cadre juridique</i>	741
2. <i>La notion d'organisme de placement collectif alternatif</i>	742
3. <i>L'agrément du gestionnaire d'OPCA</i>	744
Section 3. Fonctionnement des fonds de capital-investissement ...	746
1. <i>Structure générale et acteurs</i>	746
1.1. PRÉSENTATION DES ACTEURS	746

1.2. STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION.....	748
1.3. DURÉE	748
2. <i>Catégories d'OPCA</i>	749
2.1. PUBLICS OU NON PUBLICS.....	749
2.2. OUVERTS OU FERMÉS.....	749
2.3. AVEC OU SANS PERSONNALITÉ JURIDIQUE.....	750
2.4. SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT RÉGLEMENTÉE OU NON.....	751
2.5. FONDS DE CAPITALISATION OU FONDS DE DISTRIBUTION.....	751
2.6. LA FISCALITÉ DES FONDS D'INVESTISSEMENT.....	752
Section 4. Cas particulier : la pricaf privée belge	753
1. <i>Introduction : qu'est-ce qu'une pricaf privée ?</i>	753
2. <i>Forme juridique, objet social et politique d'investissement</i>	754
2.1. FORME JURIDIQUE	754
2.2. DURÉE	755
2.3. OBJET SOCIAL LIMITÉ.....	755
2.4. ENREGISTREMENT DE LA PRICAF PRIVÉE.....	756
2.5. LE GESTIONNAIRE DE LA PRICAF PRIVÉE	757
2.6. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	757
2.6.1. Généralités.....	757
2.6.2. Investissements temporaires ou accessoires	758
3. <i>L'actionariat de la pricaf</i>	759
3.1. NOMBRE D'ACTIONNAIRES ET RÈGLE DE MAJORITÉ SPÉCIALE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	759
3.2. ACQUISITION DE TITRES D'UNE PRICAF PRIVÉE.....	760
4. <i>Le régime fiscal de la pricaf privée et de ses actionnaires</i>	760
4.1. LE RÉGIME FISCAL DE LA PRICAF PRIVÉE.....	761
4.1.1. Principe – Article 185 <i>bis</i> , § 1, C.I.R. 92	761
4.1.2. Les conditions – Article 185 <i>bis</i> , § 3, C.I.R. 92.....	762
4.1.2.1. L'article 192, § 3 – Règles en matière d'investissement.....	762
4.1.2.2. Les règles statutaires découlant du caractère spécifique de la pricaf privée.....	763
4.2. RÉGIME FISCAL DES PERSONNES PHYSIQUES, ACTIONNAIRES D'UNE PRICAF PRIVÉE.....	764
4.2.1. Les dividendes.....	764
4.2.2. Les plus-values.....	764
4.2.3. Le boni de liquidation	764
4.2.4. Les moins-values	765
4.3. RÉGIME FISCAL DES SOCIÉTÉS, ACTIONNAIRES D'UNE PRICAF PRIVÉE	765

4.3.1. Les dividendes.....	765
4.3.2. Les plus-values.....	766
5. <i>Détention d'une filiale détenue à 100 % par la pricaf privée</i>	767
6. <i>Les compartiments au sein de la pricaf</i>	767
Conclusion	768
CHAPITRE 10. LA TITRISATION DE CRÉANCES	769
Section 1. Généralités	769
Section 2. Description synthétique de l'opération	772
1. <i>D'un point de vue dynamique</i>	772
2. <i>D'un point de vue statique</i>	776
Section 3. Information et rémunération des investisseurs	781
1. <i>Quant à l'information des investisseurs</i>	781
2. <i>Quant à la rémunération des investisseurs</i>	784
Section 4. Règles régissant la cession de la créance titrisée	788
Section 5. Le règlement Titrisation	790
CHAPITRE 11. L'AFFACTURAGE (FACTORING)	795
Section 1. Généralités	795
1. <i>Présentation</i>	795
2. <i>Fonctions économiques</i>	796
3. <i>Typologie</i>	798
Section 2. Le contrat-cadre	799
1. <i>Présentation</i>	799
2. <i>Obligations de l'adhérent : clauses usuelles</i>	800
3. <i>Obligations du factor : clauses usuelles</i>	802
Section 3. Transfert et recouvrement des créances	803
1. <i>Cession des créances</i>	803
2. <i>Recouvrement des créances</i>	806
Section 4. Convention d'Ottawa sur l'affacturage international	811
CHAPITRE 12. LE LEASING OU LA LOCATION FINANCEMENT	813
Introduction	813
Section 1. Notion	814
1. <i>Définition et nature juridique</i>	814
1.1. DÉFINITION.....	814

1.2. LA NATURE JURIDIQUE.....	816
2. <i>Les catégories de leasing</i>	817
Section 2. Cadre légal	819
1. <i>L'arrêté royal n° 55 du 10 novembre 1967 et l'arrêté ministériel du 20 septembre 2012</i>	819
2. <i>L'arrêté royal n° 30 du 29 décembre 1992</i>	821
3. <i>Les articles VII.80 à VII.82 du CDE</i>	821
4. <i>Autres dispositions légales</i>	822
5. <i>Apport des arrêts de la Cour de cassation quant à l'application du « secret bancaire » au leasing</i>	823
6. <i>Les instruments internationaux</i>	824
7. <i>Conclusion</i>	825
Section 3. Mécanisme	825
Section 4. Validité et opposabilité	826
1. <i>Validité de la convention</i>	826
2. <i>Opposabilité aux tiers de la convention</i>	827
Section 5. Obligations des parties	829
1. <i>Obligations du lessor</i>	829
1.1. DÉLIVRANCE.....	829
1.2. JOUISSANCE PAISIBLE – GARANTIE D'ÉVICTION.....	829
1.3. AUTRES OBLIGATIONS.....	829
2. <i>Obligations du lessee</i>	830
2.1. USAGE DE LA CHOSE EN BON PÈRE DE FAMILLE ET ENTRETIEN.....	830
2.2. ASSURANCES.....	831
2.3. PAIEMENT DES REDEVANCES.....	831
Section 6. La fin du contrat de <i>leasing</i>	831
Section 7. Régime fiscal	833
1. <i>Impôt sur les revenus</i>	833
1.1. INCIDENCES DE L'APPROCHE COMPTABLE.....	833
1.1.1. <i>Leasing financier</i>	833
1.1.2. <i>Leasing opérationnel</i>	834
1.2. PRÉCOMPTE MOBILIER.....	834
1.3. PRÉCOMPTE IMMOBILIER.....	835
2. <i>Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)</i>	836
2.1. INTRODUCTION.....	836
2.2. <i>LEASING IMMOBILIER</i>	838

2.2.1. Introduction.....	838
2.2.2. Conditions d'assujettissement.....	838
2.2.3. Exigibilité et déduction de la TVA	841
3. <i>Droits d'enregistrement</i>	841
CHAPITRE 13. L'INTRODUCTION EN BOURSE (OU « IPO »)	843
Section 1. Généralités	843
1. <i>Caractéristiques communes</i>	843
2. <i>Les raisons d'une IPO</i>	845
3. <i>La notion de « société cotée »</i>	846
Section 2. Préparation de l'admission sur le marché	847
1. <i>Choix structurels</i>	847
2. <i>Choix des intervenants</i>	848
3. <i>Rôles de la FSMA et d'Euronext</i>	850
4. <i>Documents d'admission : prospectus et note d'information</i>	851
4.1. CHAMP D'APPLICATION.....	851
4.2. FORME ET CONTENU DU PROSPECTUS.....	852
4.2.1. Principes	852
4.2.2. Résumé.....	853
4.2.3. Facteurs de risque.....	854
4.2.4. Documents incorporés par référence	855
4.2.5. Régime d'information proportionné : le prospectus de croissance de l'Union	855
4.3. ÉLÉMENTS CLÉS DE LA NOTE D'INFORMATION.....	856
5. <i>Promotion de l'introduction en bourse</i>	857
6. <i>Autres conditions préalables à l'IPO</i>	859
Section 3. Introduction et admission sur le marché	860
1. <i>Approbation, publication et passporting du Prospectus</i>	860
2. <i>Admission à Euronext</i>	861
3. <i>Supplément de prospectus en cas d'événement significatif</i>	862
4. <i>Arrêté royal relatif aux pratiques de marché primaire et principe d'égalité</i>	862
5. <i>Stabilisation, faculté de surallocation, option de couverture des surallocations et clause d'extension</i>	864
Section 4. Conséquences de l'admission à la cotation	867
1. <i>Conséquences en droit financier (capita selecta)</i>	867
1.1. GÉNÉRALITÉS.....	867
1.2. INFORMATIONS PÉRIODIQUES.....	868

1.3. OBLIGATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS IMPORTANTES.....	869
1.4. RÈGLEMENT ABUS DE MARCHÉ.....	870
2. <i>Conséquences en droit des sociétés (capita selecta)</i>	873
Section 5. Législation OPA	876
CHAPITRE 14. L'ÉMISSION OBLIGATAIRE	877
Section 1. Généralités	877
1. <i>L'emprunt obligataire</i>	877
2. <i>Obligation : notion</i>	881
3. <i>Typologie</i>	882
Section 2. Préparation de l'émission	892
1. <i>Présentation</i>	892
2. <i>Modalités usuelles : aperçu</i>	893
Section 3. Émission des obligations	896
Section 4. Droits et représentation des obligataires	897
1. <i>Droits des obligataires</i>	897
2. <i>Représentation des obligataires</i>	899
CHAPITRE 15. LE RÈGLEMENT (UE) 2020/1503 DU 7 OCTOBRE 2020 RELATIF AUX PRESTATAIRES EUROPÉENS DE SERVICES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LES ENTREPRENEURS ET LA LOI DU 18 DÉCEMBRE 2016 RELATIVE À LA RECONNAISSANCE ET À L'ENCADREMENT DU CROWDFUNDING – COMMENTAIRES PRATIQUES	905
Introduction	906
Section 1. Le règlement Crowdfunding	911
1. <i>Objectifs du règlement Crowdfunding</i>	911
2. <i>Définitions et concepts clés</i>	913
3. <i>Champ d'application</i>	917
4. <i>Éléments essentiels du règlement Crowdfunding</i>	919
4.1. AGRÉMENT OBLIGATOIRE.....	919
4.2. PRESTATION TRANSFRONTALIÈRE DE SERVICES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF.....	920
4.3. LA PROTECTION DES INVESTISSEURS.....	921
4.3.1. L'information des clients.....	922
4.3.2. Délai de réflexion précontractuel.....	922
4.3.3. La communication du taux de défaut.....	923

4.3.4. Test de connaissance à l'entrée et simulation de la capacité à supporter des pertes.....	924
4.3.5. Fiche d'informations clés sur l'investissement.....	926
4.3.6. La prévention des conflits d'intérêts.....	926
4.4. LA PRESTATION DE SERVICES DE PAIEMENT EN RAPPORT AVEC LES SERVICES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF.....	929
4.5. EXIGENCES EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS PUBLICITAIRES.....	930
5. <i>Entrée en application et droit transitoire</i>	930
Section 2. La loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding	933
1. <i>Raison d'être de la modification de la loi Crowdfunding</i>	933
2. <i>Entrée en vigueur et droit transitoire</i>	934
3. <i>Modifications apportées par la Loi modificative</i>	936
3.1. DÉSIGNATION DE LA FSMA COMME AUTORITÉ NATIONALE COMPÉTENTE POUR CONTRÔLER LES PRESTATAIRES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF.....	936
3.2. ABROGATION DES ANCIENNES DISPOSITIONS DU TITRE II DE LA LOI CROWDFUNDING ET INSERTION D'UN NOUVEAU CHAPITRE 1 ^{ER}	937
3.3. FICHE D'INFORMATIONS CLÉS SUR L'INVESTISSEMENT.....	937
3.4. VÉHICULE DE FINANCEMENT – ENTITÉ <i>AD HOC</i>	938
3.4.1. Le véhicule de financement – Définition.....	938
3.4.2. Le véhicule de financement – Caractéristiques.....	941
3.4.3. L'entité <i>ad hoc</i> – Définition et règles applicables.....	942
3.4.4. L'entité <i>ad hoc</i> – Règles prévues par la Loi modificative....	942
Section 3. Mesures législatives destinées à lutter contre les effets de la crise du Covid-19 en favorisant le recours au crowdfunding	944
1. <i>La Région de Bruxelles-Capitale et le prêt Proxi</i>	945
2. <i>La Région flamande</i>	950
3. <i>La Région wallonne</i>	952
CHAPITRE 16. LES INITIAL COIN OFFERINGS ET LES SERVICES LIÉS AUX CRYPTO-ACTIFS	955
Section 1. Généralités	955
Section 2. Origine des modes de financement alternatifs	957
1. <i>Description des technologies mobilisées lors d'une ICO</i>	960
1.1. <i>DISTRIBUTED LEDGER TECHNOLOGY ET BLOCKCHAIN</i>	960
1.2. <i>COINS, TOKENS ET JETONS</i>	961
1.3. <i>LES SMART CONTRACTS</i>	963
2. <i>Déroulement d'une ICO</i>	963

Section 3. Approche réglementaire et dangers associés aux ICOs et aux crypto-actifs	964
1. <i>Dangers associés aux ICOs et aux crypto-actifs</i>	964
2. <i>La qualification juridique des crypto-actifs</i>	966
2.1. QUALIFICATION DES CRYPTO-ACTIFS EN TANT QUE MONNAIE ÉLECTRONIQUE	967
2.2. QUALIFICATION DES CRYPTO-ACTIFS EN TANT QU'INSTRUMENTS FINANCIERS, VALEURS MOBILIÈRES ET INSTRUMENTS DE PLACEMENT	968
2.2.1. Qualification des crypto-actifs en tant que valeurs mobilières.....	970
2.2.2. Qualification des crypto-actifs en tant qu'instruments financiers.....	970
2.2.3. Qualification des crypto-actifs en tant qu'instruments de placement.....	970
2.3. NÉCESSITÉ DE PROCÉDER À UNE ANALYSE JURIDIQUE COMPLÈTE.....	971
Section 4. Le cadre réglementaire applicable aux ICOs et à la prestation de certains services relatifs aux crypto-actifs	971
1. <i>Les ICOs</i>	972
2. <i>Les services d'échange et de conservation de monnaies virtuelles..</i>	973
2.1. CHAMP D'APPLICATION.....	975
2.1.1. Champ d'application matériel.....	975
2.1.2. Champ d'application territorial	977
2.1.3. Champ d'application personnel	979
2.2. INSCRIPTION EN TANT QUE VASP AUPRÈS DE LA FSMA.....	980
2.3. CONDITIONS D'INSCRIPTION	981
2.4. CONDITIONS D'EXERCICE.....	986
2.4.1. Actionariat.....	986
2.4.2. Direction effective	987
2.4.3. Sous-traitance	987
2.5. PROHIBITION DES PRESTATAIRES DE SERVICES RELEVANT DU DROIT DE PAYS TIERS.....	988
2.6. SUPERVISION ET CONTRÔLE.....	993
2.6.1. Radiation et sanctions.....	993
2.6.2. Pouvoirs d'investigation.....	994
3. <i>La commercialisation de crypto-actifs</i>	995
3.1. ABSENCE DE CADRE HARMONISÉ RELATIF À LA COMMERCIALISATION DE CRYPTO-ACTIFS	995
3.2. LA PROHIBITION DES DÉRIVÉS SUR MONNAIES VIRTUELLES.....	996
3.3. LA PUBLICITÉ RELATIVE AUX MONNAIES VIRTUELLES.....	997
3.3.1. Contexte européen.....	997

3.3.2. Nouveaux pouvoirs conférés à la FSMA.....	998
4. <i>L'exposition aux crypto-actifs</i>	999
4.1. AUTORISATIONS RÉGLEMENTAIRES PRÉALABLES	1000
4.2. ATTENTES PRUDENTIELLES CONCERNANT LES ACTIVITÉS LIÉES AUX CRYPTO-ACTIFS	1002
4.2.1. Diligence appropriée (<i>due diligence</i>).....	1002
4.2.2. Gouvernance et gestion des risques.....	1003
4.2.3. Publication d'informations.....	1003
4.2.4. Dialogue avec l'autorité de contrôle.....	1004
4.3. LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME.....	1004
Section 5. La réglementation européenne future en matière de crypto-actifs	1005
1. <i>Régime pilote pour les infrastructures de marché reposant sur la technologie des registres distribués : regulatory sandbox européen visant à faciliter l'établissement d'un marché secondaire des crypto-actifs assimilés à des instruments financiers</i>	1006
1.1. CHAMP D'APPLICATION.....	1006
1.2. AUTORISATION.....	1007
1.3. RÉGIME D'EXEMPTIONS.....	1008
1.3.1. Exemptions relatives aux systèmes multilatéraux de négociation DLT.....	1008
1.3.2. Exemptions relatives aux systèmes de règlement DLT.....	1009
1.4. ÉTAPES FUTURES.....	1009
2. <i>Le règlement MiCA : harmonisation européenne de la réglementation des marchés de crypto-actifs</i>	1010
3. <i>Règlement sur les transferts de fonds : inclusion des transferts de crypto-actifs</i>	1011
4. <i>CRR III : traitement prudentiel des crypto-actifs</i>	1013
Section 6. Conclusion	1014
CHAPITRE 17. PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS	1017
Section 1. Point de vue historique	1017
Section 2. Généralités	1018
Section 3. La nature contractuelle de l'échange	1019
1. <i>Le contrat</i>	1019
2. <i>Définition du dérivé</i>	1022
3. <i>Les droits qu'offrent les produits dérivés</i>	1025
Section 4. L'actif sous-jacent	1026

Section 5. Les modes de commercialisation	1027
1. <i>Les marchés réglementés</i>	1028
2. <i>Les MTF ou marchés organisés</i>	1030
3. <i>Les OTF ou marchés de gré à gré</i>	1031
4. <i>La compensation des instruments financiers dérivés</i>	1032
Section 6. Analyse économique	1034
Section 7. Responsabilité des intermédiaires financiers	1036
1. <i>Responsabilité civile</i>	1037
2. <i>Responsabilité administrative et responsabilité pénale des intermédiaires</i>	1041
Conclusion	1042
CHAPITRE 18. LES SÛRETÉS FINANCIÈRES	1045
Introduction – Cadre législatif européen et belge	1045
Section 1. Champ d'application	1051
1. <i>Champ d'application des directives</i>	1051
1.1. <i>RATIONE PERSONAE</i>	1051
1.2. <i>OBJET DE LA GARANTIE</i>	1051
1.3. <i>GARANTIE COUVERTE</i>	1052
1.4. <i>TYPE DE GARANTIE</i>	1053
2. <i>Champ d'application de la loi belge sur les sûretés financières</i>	1054
2.1. <i>RATIONE LOCI</i>	1054
2.2. <i>RATIONE PERSONAE</i>	1055
2.3. <i>OBJET DE LA GARANTIE</i>	1056
2.4. <i>TYPE DE GARANTIE</i>	1060
Section 2. Le gage sur instruments financiers	1062
1. <i>Définition</i>	1062
2. <i>Modalités de constitution</i>	1063
3. <i>Preuve et opposabilité</i>	1065
4. <i>Opposabilité en cas de réorganisation judiciaire</i>	1069
5. <i>Opposabilité en cas de faillite du débiteur gagiste ou de son créancier</i>	1071
6. <i>Assiette du gage</i>	1072
7. <i>Le gage sur créance</i>	1073
8. <i>Substitution et appel de marge</i>	1074
8.1. <i>SUBSTITUTION</i>	1074

8.2. APPEL DE MARGE	1075
9. <i>Droits et obligations des parties</i>	1077
9.1. LE DROIT D'UTILISATION DU CRÉANCIER GAGISTE.....	1077
9.2. L'OBLIGATION DE RESTITUTION DU CRÉANCIER GAGISTE.....	1081
9.3. LA PARTICIPATION À UNE ACTION EN EXCLUSION.....	1083
9.4. LES OBLIGATIONS DU CONSTITUANT DU GAGE.....	1083
10. <i>Réalisation</i>	1084
11. <i>Détermination de la loi applicable</i>	1084
Section 3. Le contrat de garantie financière avec transfert de propriété	1086
1. <i>Un gage ?</i>	1086
2. <i>Les conditions de validité</i>	1088
3. <i>Les conditions d'opposabilité</i>	1088
4. <i>Les effets</i>	1088
5. <i>La « mise en pension », la convention de « cession-rétrocession » ou la « convention de repos » d'instruments financiers</i>	1089
Section 4. La convention de <i>netting</i>	1091
Section 5. La saisie d'instruments financiers	1097

TITRE 3

Les devoirs spécifiques de vigilance

CHAPITRE 1. LA PRÉVENTION DU BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME	1101
Section 1. Historique	1101
Section 2. Définitions et champ d'application	1102
1. <i>Champ d'application ratione materiae</i>	1102
1.1. LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX.....	1102
1.1.1. Notion de blanchiment : comportements visés.....	1102
1.1.2. Notion de blanchiment : activité criminelle sous-jacente..	1103
1.1.3. Fraude fiscale, grave, organisée ou non.....	1104
1.1.3.1. Modifications des dispositions fiscales.....	1104
1.1.3.2. Modifications du dispositif préventif et du Code pénal.....	1105
1.1.3.3. Définition.....	1105
1.1.3.4. Arrêté royal du 3 juin 2007.....	1106
1.1.3.5. Cour constitutionnelle – 5 février 2015 et 26 mars 2015.....	1107

1.1.3.6. Vigilance accrue	1108
1.2. FINANCEMENT DU TERRORISME	1108
2. <i>Champ d'application ratione personae</i>	1108
3. <i>Champ d'application territorial</i>	1112
Section 3. Approche fondée sur les risques	1113
1. <i>Principe</i>	1113
2. <i>Application concrète au niveau de l'entité assujettie</i>	1114
2.1. L'ÉVALUATION GLOBALE DES RISQUES	1114
2.2. LA POLITIQUE D'ACCEPTATION DES CLIENTS	1115
Section 4. Obligations d'organisation et d'évaluation interne	1116
1. <i>Établissement des procédures, politiques et mesures</i>	1116
2. <i>Nomination d'un responsable</i>	1117
3. <i>Protection des « lanceurs d'alertes »</i>	1118
4. <i>Formation du personnel</i>	1118
Section 5. Obligations de vigilance à l'égard de la clientèle et des opérations	1118
1. <i>Obligation générale de vigilance</i>	1118
1.1. OBLIGATION D'IDENTIFICATION ET DE VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ	1119
1.1.1. Obligation d'identification du client – Son mandataire – Les bénéficiaires effectifs	1119
1.1.1.1. Le client	1119
1.1.1.2. Le mandataire	1120
1.1.1.3. Les bénéficiaires effectifs	1121
1.1.2. Obligation de vérification de l'identité	1122
1.1.3. Moment de l'identification et de la vérification	1123
1.1.4. Interdiction	1123
1.1.5. Durée de conservation des données	1124
1.2. OBLIGATION D'ÉVALUATION (I) DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIENT ET (II) DE L'OBJET ET DE LA NATURE DE LA RELATION D'AFFAIRES OU (III) DE L'OPÉRATION OCCASIONNELLE	1124
1.3. OBLIGATION DE VIGILANCE À L'ÉGARD DES RELATIONS D'AFFAIRES ET DES OPÉRATIONS OCCASIONNELLES	1125
2. <i>Cas particulier de vigilance accrue</i>	1126
2.1. IDENTIFICATION DIFFÉRÉE	1126
2.2. PAYS TIERS À HAUT RISQUE	1127
2.3. FRAUDE FISCALE GRAVE, ORGANISÉE OU NON	1128
2.4. RELATIONS DE CORRESPONDANT	1129
2.5. LES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES OU PPE	1129

3. <i>Obligation de vigilance par des tiers introducteurs</i>	1131
Section 6. Analyse des opérations atypiques et déclaration de soupçons	1132
1. <i>Analyse des opérations atypiques</i>	1132
2. <i>Déclaration de soupçons</i>	1132
2.1. DÉCLARATION DE SOUPÇONS : CAS VISÉS	1132
2.2. MODALITÉS D'APPLICATION	1134
2.3. PERSONNALITÉ DU DÉCLARANT.....	1134
2.4. EXCEPTION DE DÉCLARATION POUR LES AVOCATS : LE FILTRE DU BÂTONNIER.....	1135
2.5. CONFIDENTIALITÉ DE LA DÉCLARATION DE SOUPÇON	1136
2.6. IMMUNITÉS DES DÉCLARANTS DE BONNE FOI.....	1137
Section 7. Le cas particulier des entités juridiques et l'exception du secret professionnel	1138
1. <i>La portée du secret professionnel</i>	1138
2. <i>Le champ d'application du dispositif de prévention du blanchiment aux avocats</i>	1140
2.1. PORTÉE DE LA LOI	1140
2.2. PORTÉE DE L'EXCEPTION DU SECRET PROFESSIONNEL	1140
2.3. L'EXCEPTION À L'EXCEPTION	1141
2.4. LE FILTRE DU BÂTONNIER.....	1143
Section 8. Autorités compétentes et coopération internationale	1144
1. <i>Généralités</i>	1144
2. <i>Pouvoirs et mesures de contrôle de diverses autorités</i>	1148
2.1. LA BNB	1148
2.2. LA FSMA	1150
Section 9. La protection des données	1150
1. <i>Obligation de conservation des données</i>	1150
2. <i>Protection des données conservées</i>	1152
Section 10. Le registre UBO	1153
1. <i>Dispositions légales</i>	1153
1.1. LA LOI DU 18 SEPTEMBRE 2017	1153
1.2. ADAPTATION DU CSA.....	1154
2. <i>Registre UBO – Arrêté royal du 30 juillet 2018</i>	1155
2.1. OBLIGATIONS POUR LES REDEVABLES D'INFORMATION.....	1156
2.1.1. Les sociétés.....	1156
2.1.2. Les fondations et les A(i)SBL.....	1157

2.1.3. Les <i>trusts</i> et les fiducies.....	1157
2.1.4. La preuve du caractère adéquat, exact et actuel des informations.....	1158
2.2. NOTIONS ET PRÉCISIONS.....	1158
2.2.1. Bénéficiaire direct ou indirect.....	1158
2.2.2. Bénéficiaire isolé ou groupé.....	1159
2.2.3. Démembrement.....	1159
2.2.4. Indivision.....	1160
2.3. ACCÈS AU REGISTRE.....	1160
2.3.1. Accès au registre en ce qui concerne les sociétés.....	1160
2.3.2. Accès pour les A(i)SBL, fondations, <i>trusts</i> , fiducies et entités juridiques similaires.....	1162
2.3.3. Dérogation.....	1163
2.4. SANCTIONS.....	1164
2.5. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.....	1164
2.6. ENTRÉE EN VIGUEUR.....	1166
Section 11. Sanctions.....	1166
1. <i>Sanctions administratives</i>	1166
2. <i>Sanctions pénales</i>	1168
Section 12. Limitation de l'utilisation des espèces.....	1169
1. <i>Vente immobilière</i>	1169
2. <i>La limitation des espèces</i>	1170
3. <i>La vente de métaux précieux</i>	1170
4. <i>Virements postaux</i>	1171
CHAPITRE 2. LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DANS LE SECTEUR BANCAIRE.....	1173
Introduction.....	1173
Section 1. Le cadre général établi par le RGPD et la loi-cadre du 30 juillet 2018.....	1175
1. <i>Champ application du RGPD</i>	1175
2. <i>Les grands principes relatifs au traitement des données à caractère personnel</i>	1176
3. <i>Encadrement du traitement</i>	1178
3.1. LICÉITÉ DU TRAITEMENT.....	1178
3.2. PROTECTION DE LA PERSONNE CONCERNÉE.....	1180
4. <i>Obligations du responsable du traitement</i>	1182
4.1. DÉMONTRER LA MISE EN CONFORMITÉ AVEC LE RGPD.....	1183

4.2. TENIR UN REGISTRE DES ACTIVITÉS DE TRAITEMENT	1183
4.3. EFFECTUER DES ANALYSES D'IMPACT.....	1183
4.4. PROTÉGER LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DÈS LA CONCEPTION ET PAR DÉFAUT.....	1184
4.5. ENCADRER LA SOUS-TRAITANCE DES TRAITEMENTS.....	1186
4.6. GARANTIR LA SÉCURITÉ DU TRAITEMENT	1186
4.7. NOTIFIER ET COMMUNIQUER UNE VIOLATION DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.....	1187
5. <i>Délégué à la protection des données (« DPO »)</i>	1188
6. <i>Transfert de données à caractère personnel à l'international</i>	1189
7. <i>Autorité de protection des données (« APD »)</i>	1190
Section 2. Interaction entre le RGPD et certaines réglementations spécifiques	1191
1. <i>La cybersécurité</i>	1191
1.1. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	1191
1.2. INTERACTION AVEC LE RGPD	1193
2. <i>Le crédit</i>	1195
2.1. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	1195
2.2. INTERACTION AVEC LE RGPD	1197
3. <i>Les services de paiement</i>	1199
3.1. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	1199
3.2. INTERACTION AVEC LE RGPD	1201
3.2.1. Les nuances autour de la notion de consentement « explicite ».....	1203
3.2.2. Le régime applicable au « <i>silent party data</i> ».....	1204
4. <i>La lutte contre le blanchiment de capitaux (« B/C ») et le financement du terrorisme (« F/T »)</i>	1205
4.1. LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	1205
4.2. INTERACTION AVEC LE RGPD	1206
Conclusion	1208
CHAPITRE 3. LES PRATIQUES DU MARCHÉ	1209
Introduction	1209
Section 1. Champ d'application	1210
1. <i>Interactions entre les législations spécifiques au droit bancaire et financier et le livre VI du Code de droit économique</i>	1210
1.1. HISTORIQUE.....	1210
1.1.1. Pratiques du marché et protection du consommateur	1210

1.1.2. Situation antérieure à l'adoption du livre VI du Code de droit économique.....	1213
1.1.2.1. Distinction entre produits et services financiers ...	1213
1.1.2.2. L'arrêté royal du 5 décembre 2000.....	1214
1.2. SITUATION ACTUELLE : <i>LEX SPECIALIS</i> ET <i>LEX GENERALIS</i>	1215
1.2.1. Le livre VI du Code de droit économique.....	1215
1.2.1.1. Application générale du livre VI du Code de droit économique aux services et produits financiers ...	1215
1.2.1.2. L'arrêté royal du 23 mars 2014 – Mesures dérogatoires explicites.....	1217
1.2.2. Dérogations implicites à l'application du livre VI du Code de droit économique aux services financiers.....	1219
1.2.2.1. <i>Lex specialis generalis derogat</i>	1219
1.2.2.2. Application cumulative du livre VI du Code de droit économique et de la réglementation financière	1221
2. <i>Les principaux acteurs du livre VI du Code de droit économique</i>	1222
2.1. L'ENTREPRISE.....	1222
2.2. LE CONSOMMATEUR.....	1227
Section 2. Les pratiques du marché applicables aux services financiers	1229
1. <i>Les pratiques du marché spécifiques aux services financiers</i>	1229
1.1. LES OFFRES CONJOINTES.....	1230
1.2. LES CONTRATS CONCLUS À DISTANCE PORTANT SUR DES SERVICES FINANCIERS.....	1238
1.2.1. Généralités.....	1238
1.2.2. Contenu de la réglementation	1241
1.2.2.1. Obligation d'information	1241
1.2.2.2. Droit de rétractation	1242
1.2.2.3. Charge de la preuve.....	1244
2. <i>Autres pratiques du marché et services financiers</i>	1244
Section 3. Contrôles et sanctions	1246
1. <i>Avant l'adoption du livre XV du Code de droit économique</i>	1246
2. <i>Nouveau cadre légal : contrôle et sanctions spécifiques</i>	1247
2.1. AUTORITÉS DE CONTRÔLE.....	1247
2.2. COMPÉTENCES CONCURRENTES DE RECHERCHE ET DE CONSTATATION DES INFRACTIONS – PROCÉDURE D'ENQUÊTE.....	1250
2.3. SANCTIONS.....	1251
Conclusion	1252

CHAPITRE 4. L'EMBARGO FINANCIER ET SON INFLUENCE SUR LA PRATIQUE BANCAIRE ET LE DEVOIR DE VIGILANCE DU BANQUIER	1253
Introduction	1253
Section 1. L'embargo, ses différentes déclinaisons et les mesures apparentées	1257
1. <i>Le concept classique d'« embargo non financier »</i>	1257
2. <i>Les mesures apparentées à l'embargo</i>	1259
Section 2. Les notions de sanctions financières, de mesures restrictives et d'« embargo financier »	1260
1. <i>Les sanctions financières, les mesures restrictives et les smart sanctions</i>	1260
2. <i>La notion d'embargo financier</i>	1262
3. <i>Les mesures d'embargo financier prises par l'ONU, l'Union européenne et le gouvernement belge</i>	1263
4. <i>La liste nationale des personnes soumises à des mesures de gel</i>	1264
5. <i>Les mesures restrictives de l'Union européenne dans le cadre de la PESC en tant que paradigme de mesures d'embargo financier et de « smart and targeted sanctions »</i>	1266
5.1. APERÇU DU RÉGIME DES MESURES RESTRICTIVES DE L'UNION EUROPÉENNE PRISES DANS LE CADRE DE LA PESC	1266
5.2. L'EXÉCUTION DES MESURES RESTRICTIVES PAR LES ÉTATS MEMBRES.....	1267
5.3. LES SANCTIONS POUR VIOLATION DES MESURES RESTRICTIVES.....	1268
Section 3. Introduction – L'embargo financier dans la pratique bancaire et financière	1270
Section 4. La mise en œuvre par les institutions bancaires et financières belges des mesures de gel de fonds adoptées par le Conseil de l'Union européenne et par l'ONU	1271
1. <i>La mise en œuvre des mesures de gel de fonds prises par le Conseil de l'Union européenne</i>	1271
1.1. BLOCAGE IMMÉDIAT DES COMPTES DES PERSONNES DONT LES FONDS SONT GELÉS	1271
1.2. LA PORTÉE DU GEL DES FONDS AU REGARD DES RÉMUNÉRATIONS ET DES INTÉRÊTS À RECEVOIR	1273
1.3. IDENTIFICATION DES PERSONNES SANCTIONNÉES	1276
1.4. INFORMATION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA TRÉSORERIE DU SPF FINANCES	1277
1.5. RÉÉVALUATION DE LA RELATION D'AFFAIRES ET DU PROFIL DE RISQUE DU CLIENT ET DÉNONCIATION ÉVENTUELLE À LA CTIF	1277

2. <i>La mise en œuvre des mesures de gel de fonds prises par le Conseil de sécurité de l'ONU</i>	1279
Section 5. Les sanctions en cas de violation des mesures restrictives prises par le Conseil de l'Union européenne, en cas de violation des mesures restrictives adoptées par l'ONU et en cas de violation des dispositions relatives aux embargos financiers au sens de la loi anti-blanchiment	1280
1. <i>Les sanctions administratives et pénales prévues par la loi du 13 mai 2003 en cas de violation des mesures restrictives prises par le Conseil de l'Union européenne</i>	1280
2. <i>Les sanctions administratives et pénales prévues par la loi du 2 mai 2019 en cas de violation des mesures restrictives prises par le Conseil de sécurité des Nations unies</i>	1281
3. <i>Les sanctions administratives imposées par la loi anti-blanchiment en cas de violation des dispositions contraignantes relatives aux embargos financiers</i>	1281
Section 6. La mise en œuvre par les institutions bancaires et financières des mesures de gel de fonds adoptées par l'OFAC américain	1282
1. <i>L'extraterritorialité et la sévérité des sanctions américaines pour les banques étrangères</i>	1282
2. <i>Illustration de l'influence extraterritoriale des sanctions américaines</i>	1285
3. <i>La réponse de l'Union européenne à l'extraterritorialité des sanctions américaines</i>	1285
Section 7. L'impact de l'embargo sur le sort des contrats bancaires en cours dont les garanties et contre-garanties	1286
Conclusions	1293

TITRE 4

La prévention et la résolution des difficultés et des conflits potentiels

CHAPITRE 1. LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES	1297
Introduction	1297
Section 1. Les modes alternatifs, un passage obligé dans la résolution d'un litige financier	1300
1. <i>Un passage obligé, mais une voie efficace</i>	1300

2. <i>L'obligation de l'avocat : un changement de stratégie</i>	1302
3. <i>L'obligation du juge : un changement de posture</i>	1304
Section 2. Les différents modes alternatifs de résolution des litiges dans le Code judiciaire	1307
1. <i>La conciliation judiciaire</i>	1307
2. <i>La médiation</i>	1311
2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	1311
2.2. LA MÉDIATION EXTRAJUDICIAIRE.....	1315
2.3. LA MÉDIATION JUDICIAIRE.....	1317
3. <i>Le droit collaboratif</i>	1321
Section 3. Les outils de résolution dans d'autres législations	1327
1. <i>Propos introductifs</i>	1327
2. <i>L'insolvabilité du crédit</i>	1327
3. <i>Le règlement extrajudiciaire des litiges, en général, et les services de médiation bancaire</i>	1331
3.1. LE RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES LITIGES EN MATIÈRE DE CONSOMMATION EN GÉNÉRAL.....	1332
3.2. LE RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES LITIGES EN MATIÈRE FINANCIÈRE ..	1337
4. <i>L'action en réparation collective et sa phase de négociation</i>	1338
CHAPITRE 2. LA RESPONSABILITÉ CIVILE DU DISPENSATEUR DE CRÉDIT	1345
Introduction	1345
Section 1. Les principes généraux gouvernant la responsabilité de droit commun du banquier dispensateur de crédit	1352
Section 2. L'opération de crédit comme telle	1365
Section 3. La responsabilité du dispensateur de crédit à l'égard du crédit	1367
1. <i>La responsabilité à l'occasion de l'octroi du crédit</i>	1367
2. <i>La responsabilité à l'occasion de l'exécution (maintien) du crédit</i> ..	1386
3. <i>La responsabilité lors de la cessation du crédit</i>	1388
Section 4. La responsabilité du dispensateur de crédit à l'égard des tiers	1402
Conclusion	1410

CHAPITRE 3. LA POSITION DU BANQUIER EN CAS DE PROCÉDURE COLLECTIVE D'INSOLVABILITÉ	1411
Section 1. Les procédures du livre XX	1413
1. <i>Genèse</i>	1413
2. <i>Le champ d'application du livre XX</i>	1420
3. <i>Le Registre Central de la Solvabilité</i>	1421
4. <i>Les mesures préventives</i>	1422
4.1. MANDATAIRES, ADMINISTRATEURS, MÉDIATEURS, PRATICIENS DE L'INSOLVABILITÉ... S'Y RETROUVER	1422
4.2. ACCORD AMIABLE EXTRAJUDICIAIRE	1425
5. <i>L'accord préparatoire et la procédure de réorganisation judiciaire accélérée</i>	1426
6. <i>La procédure de réorganisation judiciaire (PR)</i>	1428
6.1. ASPECTS PROCÉDURAUX.....	1428
6.2. LES EFFETS DE L'INTRODUCTION DE LA DEMANDE.....	1429
6.3. LES EFFETS DU JUGEMENT OUVRANT LA PROCÉDURE DE RÉORGANISATION JUDICIAIRE POUR LE BANQUIER (LE SURSIS ET SES EFFETS).....	1432
6.4. LA DURÉE ET L'OBJECTIF DU SURSIS.....	1436
6.5. LA CRÉANCE DU DISPENSATEUR DE CRÉDITS.....	1436
6.5.1. Spécificités de la créance du banquier dispensateur de crédit.....	1436
6.5.2. Créances sursitaires et créances non sursitaires.....	1437
6.5.3. Créances sursitaires ordinaires et créances sursitaires extraordinaires.....	1440
6.5.4. Contestation du montant et/ou de la nature de la créance	1441
6.5.5. Dettes de la masse en cas de faillite, de liquidation ou de transfert	1442
6.6. LA RÉORGANISATION JUDICIAIRE PAR ACCORD AMIABLE.....	1444
6.7. LA RÉORGANISATION JUDICIAIRE PAR ACCORD COLLECTIF	1445
6.7.1. L'élaboration du plan	1445
6.7.2. Le dépôt, le vote et l'homologation	1448
6.7.3. L'exécution du plan	1451
6.7.4. La révocation du plan.....	1451
6.8. LA RÉORGANISATION JUDICIAIRE PAR TRANSFERT D'ENTREPRISE SOUS AUTORITÉ JUDICIAIRE.....	1451
6.8.1. Demande de transfert volontaire ou transfert forcé	1451
6.8.2. Jugement.....	1452
6.8.3. Période préparatoire au transfert	1453

6.8.4. La décision autorisant le transfert.....	1455
6.8.5. La répartition du prix.....	1455
6.8.6. Clôture de la procédure.....	1456
6.8.7. L'effacement.....	1456
6.9. LES DISPOSITIONS PÉNALES.....	1458
7. <i>La faillite</i>	1459
7.1. DISPOSITIONS LÉGALES APPLICABLES ET DROIT TRANSITOIRE	1459
7.2. LA PROCÉDURE	1460
7.2.1. Le but de la procédure, les conditions de la faillite et la déclaration de faillite.....	1460
7.2.2. L'information des créanciers.....	1461
7.2.3. L'accès au dossier de la faillite.....	1462
7.2.4. Les voies de recours et conséquences.....	1463
7.3. LES EFFETS DE LA PROCÉDURE POUR LE BANQUIER.....	1464
7.3.1. Sort des contrats en cours.....	1464
7.3.1.1. Principes.....	1464
7.3.1.2. Exceptions au principe de la poursuite des contrats en cours en cas de faillite	1466
7.3.1.3. Généralisation des exceptions à la poursuite des contrats en cours en matière bancaire	1467
a. Principes.....	1467
b. Caractère <i>intuitu personae</i> du contrat conclu entre le failli et le banquier	1467
c. Condition résolutoire, pacte comissoire expès et clause de résiliation unilatérale.....	1470
7.3.1.4. Opposabilité au curateur des contrats et des conditions générales du banquier	1471
a. Opposabilité des contrats	1471
b. Opposabilité des clauses pénales (clauses indemnitaires).....	1472
c. Opposabilité des clauses d'unicité de comptes..	1472
7.3.1.5. Les crédits.....	1472
7.3.1.6. Cas particulier du billet à ordre et de la lettre de change.....	1473
7.3.1.7. Les garanties bancaires.....	1474
7.3.1.8. Le compte à vue.....	1475
7.3.2. Sort des nouveaux contrats conclus par le failli personne physique après l'ouverture de la faillite.....	1475
7.3.3. Dessaisissement.....	1476
7.3.4. Inopposabilité de certains actes accomplis avant la faillite	1478
7.3.4.1. Présentation générale du régime d'inopposabilité et période suspecte.....	1478

7.3.4.2. Inopposabilités de certains actes et paiements accomplis à partir de la cessation de paiement – Articles XX.111 et XX.112 du CDE.....	1479
a. Inopposabilités de droit – Article XX.111 du CDE.....	1479
b. Inopposabilités facultatives – Article XX.112 du CDE.....	1481
c. Cas particulier du paiement par compensation pendant la période suspecte.....	1482
d. Opérations effectuées pendant la PRJ.....	1483
7.3.4.3. Constitution d'hypothèques (et conversion de mandats hypothécaires) et de gages à partir de la cessation de paiement – Article XX.113 du CDE.....	1483
7.3.4.4. Actes ou paiements faits en fraude des droits des créanciers – Article XX.114 du CDE	1483
7.3.5. Sort des saisies.....	1484
7.4. LA DÉCLARATION DE CRÉANCE	1486
7.4.1. Obligation de déclarer sa créance et délais pour la faire....	1486
7.4.2. Aspects pratiques de la déclaration de créance.....	1487
7.4.3. Contenu de la déclaration de créance.....	1487
7.4.4. Le sort des intérêts.....	1489
7.4.5. Clause pénale et indemnité de remplacement	1490
7.4.6. Le sort des procédures en cours.....	1490
7.4.7. Procès-verbaux de vérification des créances	1490
7.4.8. Contredits.....	1491
7.5. LE SORT DES PRIVILÈGES ET DES SÛRETÉS	1492
7.5.1. Les privilèges et les sûretés portant sur des éléments de la masse	1492
7.5.1.1. Le gage (en ce compris le gage sur fonds de commerce).....	1492
7.5.1.2. Clause de gage général sur créances	1494
7.5.1.3. Convention de <i>netting</i> (compensation ou novation à l'ouverture de la situation de concours ou antérieurement).....	1495
7.5.1.4. Gage sur espèces (compte bloqué) et sur instruments financiers.....	1496
7.5.1.5. Hypothèque	1498
7.5.2. Les privilèges et les sûretés portant sur des éléments hors masse.....	1500
7.5.2.1. Droit de propriété	1500
7.5.2.2. Sûretés personnelles et codébiteurs.....	1501
7.6. LES FRAIS DE LA FAILLITE ET LES HONORAIRES DU CURATEUR (ET LEUR IMPUTATION SUR L'ASSIETTE DONT DISPOSE LA BANQUE).....	1502

7.7. LA RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA LIQUIDATION ET LA REDDITION DES COMPTES.....	1505
7.8. LA CLÔTURE DE LA FAILLITE	1507
7.9. L'EFFACEMENT ACCORDÉ AU FAILLI PERSONNE PHYSIQUE ET SES EFFETS SUR LE CONJOINT, L'EX-CONJOINT, LE COHABITANT LÉGAL OU L'EX-COHABITANT LÉGAL DU FAILLI.....	1507
7.9.1. L'effacement accordé au failli	1507
7.9.2. Les effets de l'effacement sur le conjoint, l'ex-conjoint, le cohabitant légal ou l'ex-cohabitant légal du failli	1509
Section 2. La liquidation	1510
1. <i>Introduction</i>	1510
2. <i>La procédure</i>	1511
3. <i>Clôture de la liquidation</i>	1512
4. <i>Liquidation déficitaire, protection des créanciers et faillite de la personne morale en liquidation</i>	1513
5. <i>Sort des contrats en cours pour le banquier et poursuite des activités</i>	1515
6. <i>Exécution des droits du banquier pendant la liquidation</i>	1516
Section 3. Le règlement collectif de dettes	1517
1. <i>Le registre central des règlements collectifs de dettes toujours en projet</i>	1517
2. <i>L'introduction de la procédure</i>	1517
3. <i>Les effets de la décision d'admissibilité</i>	1518
3.1. LE CONCOURS DES CRÉANCIERS ET LE SORT DES DETTES À TERME	1518
3.2. SUSPENSION DES INTÉRÊTS	1520
3.3. SUSPENSION DES EFFETS DES SÛRETÉS ET DES CESSIONS DE CRÉANCE	1520
3.4. LA SUSPENSION DES VOIES D'EXÉCUTION.....	1521
3.5. INTERDICTION D'ACCOMPLIR CERTAINS ACTES.....	1522
4. <i>La déclaration de créance</i>	1522
5. <i>Réalisation des biens du médié</i>	1523
6. <i>Le plan</i>	1524
7. <i>La décharge des sûretés personnelles</i>	1526
8. <i>La fin de la procédure</i>	1527
8.1. LA RÉVOCATION.....	1527
8.2. LES AUTRES CAUSES.....	1529

CHAPITRE 4. PRÉVENTION, REDRESSEMENT ET RÉOLUTION DES DÉFAILLANCES BANCAIRES	1531
Introduction : leçons tirées d'une crise économique sans précédent	1531
Section 1. Le cadre général établi par les directives BRR et BRR II.	1533
Section 2. Le stade préparatoire : planification, résolvabilité et soutien financier intragroupe	1534
1. <i>La planification du redressement</i>	1534
2. <i>La planification de la résolution</i>	1543
3. <i>Soutien financier intragroupe</i>	1552
Section 3. Le stade préventif : l'intervention précoce	1553
Section 4. Le stade curatif : la résolution	1557
1. <i>Objectifs, conditions et principes généraux à tous les instruments de résolution</i>	1557
2. <i>Les instruments de résolution</i>	1563
2.1. INTRODUCTION.....	1563
2.2. L'INSTRUMENT DE CESSION D'ACTIVITÉS.....	1563
2.3. L'INSTRUMENT DE L'ÉTABLISSEMENT-RELAIS (« BRIDGE BANK »).....	1564
2.4. L'INSTRUMENT DE SÉPARATION DES ACTIFS (« BAD BANK »).....	1566
2.5. L'INSTRUMENT DE RENFLOUEMENT INTERNE (« BAIL-IN »).....	1568
3. <i>Les pouvoirs de résolution et les mesures de sauvegarde</i>	1581
3.1. INTRODUCTION.....	1581
3.2. LES POUVOIRS DE RÉOLUTION.....	1581
3.3. LES MESURES DE SAUVEGARDE.....	1583
3.4. RÉOLUTION DE GROUPES TRANSFRONTALIERS.....	1586
4. <i>Résolution et extranéité</i>	1588
5. <i>Exigences procédurales et effets des mesures de résolution</i>	1593
Section 5. Voies de recours	1594
Section 6. Les dispositifs de financement pour la résolution	1595
Section 7. Les instruments de stabilisation financière de l'État	1596
Index alphabétique.....	1599